

#### **AVIS DE TRAVAUX POUR INFORMATION**

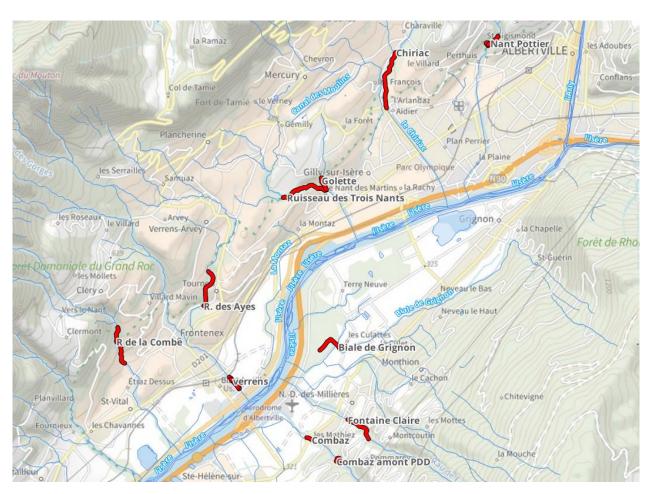
En vertu de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 qui prévoit le transfert aux communes ainsi qu'à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations » (GEMAPI). En vertu du transfert au 01 janvier 2019 de la compétence GEMAPI d'ARLYSERE et CC CŒUR DE SAVOIE au SISARC.

Nature des travaux : Gestion des berges et du lit des cours d'eau :

- Enlever le bois et les embâcles du lit
- Abattre les arbres de berge menaçants.

Date de réalisation : De février à avril 2025

**Localisation**: Secteurs en rouges sur le plan ci-dessous.



Cours d'eau	Linéaire total	Commune
Ruisseau de la Combe	690m	Saint Vital / Cléry
Ruisseau des Ayes	610m	Tournon / Verrens Arvey
Ruisseau des Trois Nants	730m	Gilly-sur-Isère / Mercury
Ruisseau de La Gollette	220m	Gilly-sur-Isère / Mercury
Ruisseau de la Biale de Grignon	980m	Tournon
Ruisseau de Fontaine Claire	485m	Tournon / Notre-Dame-des-Millières
Ruisseau de la Combaz	PDD	Notre-Dame-des-Millières
Ruisseau du Nant Pottier	250m + PDD	Pallud/ Mercury /Albertville
Ruisseau de Verrens	200m	Tournon / Frontenex
Le Chiriac	990m	Gilly sur Isère /Mercury

Modalités : Intervention sur parcelles privées dans le cadre de la GEMAPI.

Interventions d'une équipe de bucherons professionnels, avec l'emploi d'un tracteur forestier pour le débardage du bois, et si besoin d'un broyeur à branches pour les rémanents

- Les bois seront déposés sur les berges, charge à chaque propriétaire de les évacuer.
- Les rémanents seront laissés sur les berges, ou broyés sur site en cas d'impossibilité de stockage sur place.
- Les déchets seront évacués par l'entreprise.
- Les encombrants seront sortis du lit et laissés sur place.

Contact: BOULANDET Nicolas / Technicien rivières - 06.15.37.04.46 - nicolas.boulandet@sisarc.fr



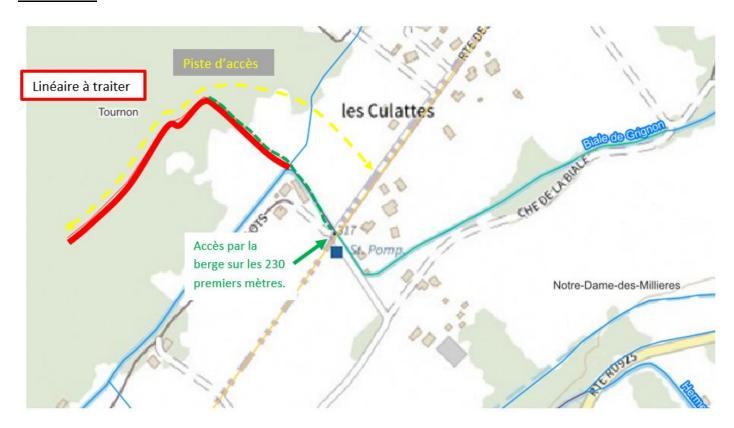
#### **AVIS DE TRAVAUX POUR INFORMATION**

# Le SISARC envisage de réaliser les travaux suivants :

<u>Nature des travaux</u>: Travaux forestiers - Gestion des berges et du lit des affluents den la Combe de Savoie Amont

Ruisseau de la Biale de Grignon

## **Localisation**: Commune de **Tournon**



## Linéaire:

• 490m

## Objectif:

- Réaliser un abattage selectif des arbres en berge et de couper les bois morts implantés dans le lit du cours d'eau afin d'eviter afin d'eviter la saturation des ouvrages de protection (râteliers) et la formation d'embacles pouvants causer l'obstruction des ouvrages en période de crue.
- Limiter les érosions de berges.
- Limiter la formation d'embâcles
- Faciliter les écoulements en période de crue

Il est demandé aux propriétaires concernés par les travaux de bien vouloir faciliter le travail de l'entreprise en permettant les accès aux cours d'eau. L'usage d'un tracteur forestier sera privilégié si la configuration du terrain le permet.

Les bois coupés seront billonnés et laissés sur les parcelles en bordure du lit (hors d'eau dans la mesure du possible). Les propriétaires pourront s'ils le souhaitent récupérer ces bois. Les rémanents seront billonnés et/ou broyés sur place lorsque le stockage sur la rive n'est pas possible

### Photos:



















#### **AVIS DE TRAVAUX POUR INFORMATION**

# Le SISARC envisage de réaliser les travaux suivants :

<u>Nature des travaux</u>: Travaux forestiers - Gestion des berges et du lit des affluents den la Combe de Savoie Amont

• Ruisseau des Ayes

**Localisation**: Commune de **Tournon et Verrens Arvey** 



### <u>Linéaire:</u>

• 610m

## Objectif:

- Réaliser un abattage selectif des arbres en berge et de couper les bois morts implantés dans le lit du cours d'eau afin d'eviter afin d'eviter la saturation des ouvrages de protection (râteliers) et la formation d'embacles pouvants causer l'obstruction des ouvrages en période de crue.
- Limiter les érosions de berges.
- Limiter la formation d'embâcles
- Faciliter les écoulements en période de crue

Il est demandé aux propriétaires concernés par les travaux de bien vouloir faciliter le travail de l'entreprise en permettant les accès aux cours d'eau. L'usage d'un tracteur forestier sera privilégié si la configuration du terrain le permet.

Les bois coupés seront billonnés et laissés sur les parcelles en bordure du lit (hors d'eau dans la mesure du possible). Les propriétaires pourront s'ils le souhaitent récupérer ces bois. Les rémanents seront billonnés et/ou broyés sur place lorsque le stockage sur la rive n'est pas possible

#### **Photos:**









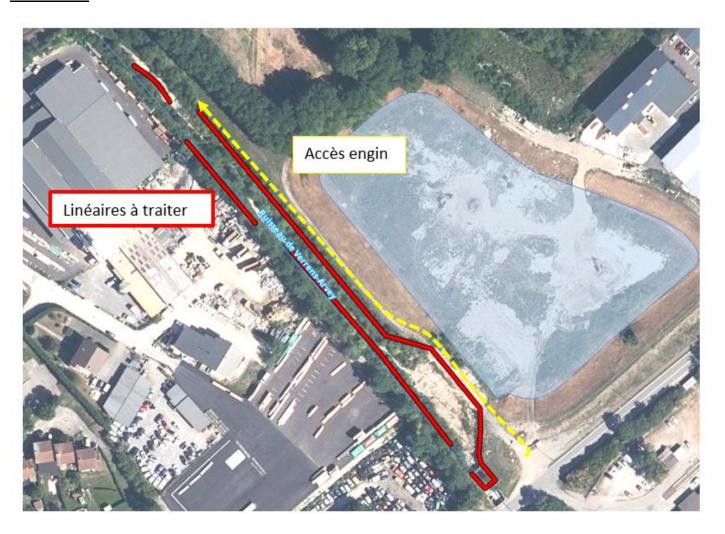
#### **AVIS DE TRAVAUX POUR INFORMATION**

Le SISARC envisage de réaliser les travaux suivants :

<u>Nature des travaux</u>: Travaux forestiers - Gestion des berges et du lit des affluents den la Combe de Savoie Amont

• Ruisseau de Verrens

**<u>Localisation</u>**: Commune de **Frontenex et Tournon** 



# <u>Linéaire:</u>

• 200m

### Objectif:

- Réaliser un abattage selectif des arbres en berge et de couper les bois morts implantés dans le lit du cours d'eau afin d'eviter afin d'eviter la saturation des ouvrages de protection (râteliers) et la formation d'embacles pouvants causer l'obstruction des ouvrages en période de crue.
- Limiter les érosions de berges.
- Limiter la formation d'embâcles
- Faciliter les écoulements en période de crue

Il est demandé aux propriétaires concernés par les travaux de bien vouloir faciliter le travail de l'entreprise en permettant les accès aux cours d'eau. L'usage d'un tracteur forestier sera privilégié si la configuration du terrain le permet.

Les bois coupés seront billonnés et laissés sur les parcelles en bordure du lit (hors d'eau dans la mesure du possible). Les propriétaires pourront s'ils le souhaitent récupérer ces bois. Les rémanents seront billonnés et/ou broyés sur place lorsque le stockage sur la rive n'est pas possible

### Photos:



Recepage des ligneux dans les enrochements



Recepage des ligneux dans les enrochements





Réouverture du lit recépage



**Enlevement desdechets** 



Recépage et ouverture du banc



**Enlevement desdechets** 



Nettoyage des enrochements recepage



Abattages des robiniers en crête de digue